

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE D'APPLICATION



18 rue de la Brèche aux Loups
75012 PARIS

T 01 43 07 67 58 - **F** 01 83 98 00 70
E Roland.Ley@ac-paris.fr

De : Roland LEY - DEA
Objet : Stage FC - Compétence 6 du Socle Commun

Co-intervenants :
Pierre PALENCIANO, IEN
Chantal CAMACHO, CPC 20B
Christine MORATA, CPC 20B

Date: mars 2011

Les injures et la violence à l'école sont-ils des phénomènes récents ?

Un article de Claude Lelièvre (Mediapart)

**DATE**

Mentions marginales

ARTICLE DE CLAUDE LELIEVRE (MEDIAPART)

A ceux qui penseraient que les injures d'élèves aux enseignants seraient la marque de notre XXI^e siècle, je dédie ce qui suit.

On peut prendre pour emblématique des orientations prises et des problèmes posés il y a plus d'un siècle, l'article sur « la discipline scolaire » du « Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire » paru sous la direction de Ferdinand Buisson de 1882 à 1886, un ouvrage de référence présent dans la plupart des écoles communales de France, et repris presque intégralement dans le « Nouveau dictionnaire » de 1911. Son auteur – Jean Gaillard – est un instituteur devenu inspecteur primaire à Paris.

« L'élève le plus emporté et qui paraît le plus intraitable est toujours démonté et vaincu par le calme du maître. Éclairons ce point par un exemple. Un désordre grave s'est produit dans la classe, une punition a été jugée nécessaire, le maître l'a infligée. Ce qui peut arriver de plus grave alors, c'est une sorte de révolte de la part de l'élève qui est l'objet de cette répression ; cette révolte se traduit par un geste malséant, par un mot peu convenable, mettons les choses au pire, par une parole injurieuse. L'enfant agit évidemment sous l'empire d'un sentiment violent, son imagination s'exalte, d'autant plus qu'il sent auprès de lui des témoins de la lutte qui s'engage et que, parmi eux, il s'en trouve un certain nombre peut-être prêts à l'admirer.

Si le maître engage la lutte avec l'enfant, le voilà dans la nécessité très grave ou de céder, ce qui compromet son autorité ou d'employer la force, ce qui compromet sa dignité. L'instituteur, maître de lui-même, songe d'abord qu'il est homme et qu'un homme ne saurait être insulté par un enfant. Il se contente donc de sourire au spectacle de cet être faible qui commet l'erreur de se croire un moment le plus fort ; il apaise d'un simple geste l'émotion qui s'était manifestée dans la classe. Il évite de parler au coupable et s'il a une observation courte à faire, c'est aux autres qu'il l'adresse, c'est sous le ridicule et presque d'un seul mot qu'il abat cette grande colère. Le petit rebelle était préparé pour le combat, son épée a frappé dans l'eau, il est désarmé, il est vaincu et tout honteux de son escapade. Dans une heure le maître peut l'appeler et lui tenir le langage de la raison ; il pourra l'écouter, il demandera pardon, il acceptera la punition [...]. Le maître qui, par sa tenue, par ses gestes, par ses éclats de voix désordonnés, par ses colères constantes, vraies ou feintes, par des menaces exagérées qu'il lui est impossible de mettre à exécution apparaît ridicule se retrouve complètement perdu aux yeux de ses élèves; il ne les dominera jamais, il ne les disciplinera pas. Arrivât-il à les battre, il ne les empêchera pas de se moquer de lui ».



On aura remarqué que ce texte très officiel évoque comme une possibilité tout à fait banale qu'un élève profère une " parole injurieuse " contre son instituteur et devant ses camarades, " un certain nombre étant peut-être prêts à l'admirer ". On est loin de l'imagerie idyllique et nostalgique d'un maître dont l'autorité se serait imposée facilement, sans résistance ou violence en retour, quasi sacrée. Et l'on a droit à une certaine leçon de maîtrise.

CL